

Les travaux préparatoires à la CAP du 18 décembre s'engagent. Une fois de plus, les milliers d'officiers de police concernés vont candidater à l'aveugle. Est ce normal ?

En coulisse, au hasard des « glissements de nomenclature » savamment orchestrés, les futurs promus sont pré-positionnés. Est ce normal ?

L'Union des Officiers n'accepte plus ce mode de gestion des CAP. Et vous ?

*Exemple 1 : Vous êtes capitaine affecté à la DDSP 78, vous ignorez si un grade de commandant est accessible à Cergy ou dans un autre service de votre département.*

*Exemple 2 : Vous êtes commandant expérimenté à la DSPAP, vous n'avez aucune visibilité sur les postes GRAF proposés par les autres directions d'emplois de la PP.*

Oui ?

Non ?

## L'UNION DES OFFICIERS REVENDIQUE :

1. LA DIFFUSION PRÉALABLE DES POSTE DE PROMOTION
2. L'ATTRIBUTION DES POSTES SUR CRITÈRES OBJECTIFS DE MÉRITE
3. L'ÉTABLISSEMENT DE LISTES POST CAP...

SOUTENEZ CES DEMANDES LEGITIMES, REJOIGNEZ-NOUS !